

CONVENTION DE TRANSFERT D'USAGE N° OMF 2023/01

Entre :

L'association Office Municipal des Fêtes de Pérouges
Située : Place du Plâtre – 01800 PEROUGES

Représentée par sa Présidente : Marlène BLASQUEZ

Et :

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
Située : 143 rue du Château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Représentée par son Président : Jean-Louis GUYADER

Objet de la convention :

Dans le cadre de la fête médiévale qui se déroulera à Pérouges les 10 et 11 juin 2023, la Communauté de Communes autorise l'OMF à utiliser les parcelles 2194 et 2304 pour y installer un parking PMR - presse.

L'OMF s'engage à faire assurer tous les risques liés à l'occupation des 2 parcelles et qui sont habituellement couverts par les assurances.

Assureur OMF : GROUPAMA.

Exécution de la convention :

La présente convention est conclue entre la date de signature et le 13 juin et engage les parties signataires.

Elle est établie en 2 exemplaires originaux.

Fait à Pérouges, le 20 avril 2023.

Pour l'Office Municipal des Fêtes de Pérouges,
La Présidente Marlène BLASQUEZ

Signature et cachet

Fait à Chazey-sur-Ain, le

Pour la Communauté de Communes,
Le Président Jean-Louis GUYADER

Signature et cachet



Signature et cachet
OMF
Office Municipal des Fêtes
de Pérouges